



# L'indicateur en bref...

Communiqué 2018-05-07-1

Le 7 mai 2018

---

## **MOTIONS ET/OU SUGGESTIONS**

---

**Bonjour à tous,  
Veuillez prendre note que toute motion à  
l'effet d'amender les statuts et  
règlements, ou toutes suggestions  
doivent parvenir au bureau syndical au  
plus tard le 13 mai 2018 à 17h, pour être  
discuté à l'assemblée statutaire du 4 juin  
prochain.**

*Denis Galy*

**Président SCCM**

---

- 30 -

Source : Le Syndicat des croupiers du Casino de Montréal

Les communiqués du SCCM sont également disponibles sur notre site Internet  
à l'adresse : [www.sccm3939.com](http://www.sccm3939.com)